

Plan de localisation

D 559 – Espace Nautique de la Batterie – Salle de la BATTERIE

Accès :

- Sortie n°36 de l'autoroute A8, au Muy direction Ste Maxime, puis les Issambres en suivant la D559.
- De Fréjus D559 : Saint Aygulf, San Peire, puis Val d'Esquièrè.



Parkings gratuits à proximité :
sur le port des Issambres (ou derrière le SPAR)

Action soutenue par



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le vendredi 23 mars 2018

**De 14h à 17h aux Issambres (83380)
Roquebrune-sur-Argens (Val d'Esquièrè)**

**Les chemins en forêt :
leurs statuts et usages**

**Présentation réalisée par Nicolas
RONDEAU, juriste à FRANSYLVA**

**Participation gratuite
mais inscription conseillée**

par téléphone : 04 94 50 09 70
ou 06 74 64 63 57 (CRPF)
par courriel : spfsvar@sfr.fr

Plus d'information sur www.cnpf.fr/paca/ ou
www.fransylva-paca.fr/wp

Création graphique : Karine Girault
Crédit photo : CRPF PACA © CNPF

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le **Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)**.

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion.

Qu'est-ce que Fransylva

Fransylva est la marque des syndicats des propriétaires forestiers privés qui sont les seuls organismes professionnels, régis par le Code du Travail (loi de 1884), représentant tous les propriétaires forestiers d'un département quelle que soit la surface de leur forêt.

Dans le Var, un des premiers départements les plus boisés de la France métropolitaine, Fransylva compte environ un millier d'adhérents possédant de l'ordre de 60.000 hectares.

En adhérant au syndicat du Var, lui-même adhérent de l'Union Régionale et de la Fédération nationale des Forestiers Privés de France qui nous représente au niveau national et européen, vous êtes représenté, défendu, informé, écouté, conseillé et, *last but not least*, assuré, car tout propriétaire est responsable des accidents causés par les arbres de sa forêt même si celle-ci n'est pas ouverte au public et vous bénéficiez automatiquement des dispositions du contrat d'assurance responsabilité civile qui couvre l'ensemble des forêts déclarées.

COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière

Maison de la forêt, Z.I les Lauves, 83340 LE LUC

Tél. : 04 94 50 11 53 - paca@crpf.fr - www.cnpf.fr/paca/

Contact : Quentin VANNESTE, Technicien

Portable : 06 74 64 63 57 - Mail : quentin.vanneste@crpf.fr

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

Maison de la forêt, quartier des Lauves,
83340 Le Luc-en-Provence

Tél. : 04 94 50 09 70 - Mail : spfsvr@sfr.fr

Pour en savoir plus : www.fransylva-paca.fr/wp



Programme



Retrouvez-nous à **14h00** à la **salle de la batterie, Val d'Esquière, aux ISSAMBRES** (Roquebrune-sur-Argens).

- Accueil par la Mairie ;
- Présentation du Centre Régional de la Propriété Forestière et du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var ;
- Les **différents statuts des chemins** (chemins ruraux, d'exploitation, de randonnée...);
- Les **servitudes** de désenclavement ;
- Les **infrastructures** de défense des forêts contre les incendies (**DFCI**) ;
- La **circulation des véhicules à moteur** dans les espaces naturels.



Pensez à vous inscrire !

par téléphone : 04 94 50 09 70 ou 06 74 64 63 57 (CRPF)

par courriel : spfsvr@sfr.fr

